

Petra De Sutter est obstétricienne et gynécologue, et titulaire d'un doctorat en sciences biomédicales, domaines dans lesquels elle a beaucoup publié et fait de nombreuses conférences. Elle enseigne la médecine de la procréation à l'Université de Gand depuis 2000 et dirige le Département d'assistance médicale à la procréation de l'hôpital universitaire de Gand depuis 2006.

Parallèlement à sa pratique médicale et à ses activités scientifiques, Petra est membre du Sénat belge et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe depuis 2014. Dans ce cadre, elle s'intéresse particulièrement aux régimes juridiques de la parentalité et aux nouvelles applications de santé.

Elle suit les activités du Comité de bioéthique (DH-BIO) pour le compte de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable de l'Assemblée parlementaire et de sa sous-commission de la santé publique et du développement durable. Elle a été rapporteure sur les droits de l'enfant liés à la maternité de substitution en 2016 et présentera son rapport sur le recours aux nouvelles technologies chez les êtres humains en octobre 2017.